

# Une taxe sur les géants du net qui risque de braquer Trump

UE La Commission présente sa proposition sur les Gafa

Tous les regards seront probablement braqués sur le compte twitter de Donald Trump, ce mercredi, quand la Commission européenne présentera sa proposition de taxe sur les géants du net. C'est que le timing laisse à désirer : le jour même, la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, s'affaira à Washington pour convaincre ses homologues américains d'exempter l'Union des taxes annoncées sur l'aluminium et l'acier.

Le Premier ministre luxembourgeois, Xavier Bettel, a dit tout haut ce que tout le monde semble penser tout bas. « *Je me demande, alors qu'une guerre de l'acier menace, s'il est bon de lancer un mécanisme qui aboutirait à taxer, pour l'essentiel, des sociétés américaines* », a-t-il confié lors d'une interview au quotidien français *Le Monde*.

Cette inquiétude a également gagné le commissaire européen à la Fiscalité, Pierre Moscovici, qui a assuré par courrier au secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une taxe sur les « Gafa » (Google, Amazon, Facebook et Apple). « *Je veux prévenir toute méprise selon laquelle cette taxe ciblerait les entreprises américaines* » sur les liquidités desquelles l'UE voudrait mettre « le grappin », écrit-il dans le courrier que *Le Soir* a consulté.

## 120 à 150 entreprises

Pourtant, notent de nombreux fiscalistes, la proposition à venir de la Commission semble avoir été taillée sur mesure pour cibler les entreprises américaines. Elle touchera uniquement les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires mondial annuel de 750 millions d'euros. Et qui sont, soit un réseau social, soit un moteur de recherche, soit un service d'intermédiation à la Uber ou Airbnb. L'Europe a bien quelques champions en la matière, comme Blablacar ou Deliveroo, mais leurs chiffres d'affaires sont bien en deçà du seuil requis pour être capturé par la directive.

A la Commission, on nous assure que 120 à 150 entreprises seront touchées, dont la moitié sera des entreprises américaines. Et un tiers d'européennes. Le reste sera des sociétés asiatiques, principalement chinoises. La piqure du fisc (de 3 % sur les revenus bruts) a été calculée par la Commission pour rapporter cinq milliards d'euros par an. Pour les 150 entreprises sur lesquelles ces nouvelles recettes fiscales seront engagées, c'est donc « peanuts ». Mais ces estimations ont été calculées sur le peu d'informations publiques du chiffre que font ces entreprises dans l'UE. « *On est à mi-chemin entre le doigt mouillé et la grosse louche* », nous explique-t-on. Et c'est bien l'autre problème : pour que les fisces eu-

ropéens puissent mettre la main sur les revenus que génèrent ces géants sur les données personnelles des citoyens de l'UE, cela nécessitera la coopération administrative de Washington. Qui pourrait donc se braquer mercredi en interprétant la taxe européenne contre une mesure de rétorsion aux annonces faites sur l'acier.

## « Amalgame facile »

« *Ils savent que l'on va faire cette taxe depuis septembre dernier. Ce n'est qu'après qu'ils sont venus avec leurs mesures sur l'acier. Mais pour quiconque veut faire l'amalgame, c'est facile* », reconnaît une source à la Commission.

Reste enfin qu'alors que beaucoup se demandent pourquoi la Commission dévie des règles fiscales internationales en proposant de taxer le chiffre plutôt que le bénéfice, la raison touche aussi à la coopération internationale. Taxer les bénéfices aurait nécessité de renégocier les accords fiscaux entre les deux côtés de l'Atlantique.

Mais la Commission n'a pas froid aux yeux, elle le proposera aussi mercredi, sans attendre l'OCDE, qui travaille à une solution internationale sur la taxation des géants du net, mais qui sera freinée jusque 2020 en raison des désaccords justement américains. ■

ÉLODIE LAMER

**TENSIONS INTERNES****Des membres divisés**

La taxe sur les géants du net risque aussi de cristalliser les tensions entre pays européens. L'Irlande et le Luxembourg, qui abritent le siège européen d'Apple et d'Amazon, ont déjà fait savoir qu'ils n'en voulaient pas. Mais les Français, qui la réclament, semblent estimer que tous les coups sont permis pour assurer que les

géants du net paient leur juste part d'impôt, alors que, dématérialisés, ils ont tout le loisir de gérer leurs activités européennes depuis les pays où ils sont le moins taxés. La France n'exclurait donc pas de se servir de la négociation à venir sur le prochain budget européen pour faire plier les plus réticents. Tant avec le bâton que la carotte. Avec le départ du Royaume-Uni, l'Irlande va devenir contributeur net au pot

commun. Or, la taxe sur les géants du numérique doit rapporter cinq milliards, soit la moitié de la contribution britannique. Les recettes pourraient donc être, même en partie, allouées au budget européen. Difficile de prédire l'attitude de la Belgique dans ce dossier, puisqu'elle estime déjà que la ponction des ressources TVA en faveur du budget européen pourrait être abolie.

E. LR.